AU BON MARCHÉ

NOUVEAUTÉS

MAISON ARISTIDE BOUCICAUT

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE PAR ACTIONS
AU CAPITAL DE
VINGT MILLIONS ENTIÈREMENT VERSÉ

NON COMPRIS
LES RÉSERVES

Le système de vendre tout à petit bénéfice et entièrement de confiance est absolu dans les Magasins du **BON MARCHÉ.**

Caisse 7

Madame la Ctesse de Malli[illegible] Dépt : 74

à Plassard, Morin, Fillot & Cie

P

N° 8280

PARIS, le 1 avril 1890

Eng. Unsworth & Cie Paris (1546

AVIS IMPORTANT CONCERNANT LES RETOURS DE MARCHANDISES

NOUS PRIONS INSTAMMENT LES DAMES DE TOUJOURS NOUS AVISER DES RETOURS DE MARCHANDISES QU'ELLES POURRAIENT AVOIR A NOUS FAIRE _ NOUS LEUR RECOMMANDONS DE BIEN VOULOIR INDIQUER TRÈS EXACTEMENT LEUR NOM ET LEUR ADRESSE SUR L'ENVELOPPE DES PAQUETS RETOURNÉS SOIT PAR POSTE SOIT PAR CHEMIN DE FER.

3	p. gants	2 60	7 80	
1	d°		5 75	
2	d°	1 50	3 "	
1	Chapeau		17 50	
1	Caisse		4 50	
	port		2 60	
			41 15	

AVIS — *Tout envoi fait par la Poste et dont le montant ne nous serait pas parvenu dans la quinzaine, fera l'objet,* **SANS NOUVEL AVIS** *d'un recouvrement postal dont les frais seront ajoutés au total de la facture*

Ces frais, calculés sur le Tarif de l'Administration des Postes (*) s'élèvent :

à „ 40 c	pour une somme de	5 f ou au dessous
„ 45 c		5 f à 10
„ 50 c		10 f à 15
„ 55 c		15 f à 20
„ 70 c		20 f à 25

97/194

14

(*) *l'Administration des Postes perçoit, sur chaque recouvrement — 1° Une taxe fixe de 25 c pour l'affranchissement — 2° Un droit proportionnel de 1% sur les sommes moindres de 50f et de ½ % sur les sommes plus fortes — 3° la rémunération du receveur qui est de 5 c par 20f ou fraction de 20f avec maximum de 0.25 — 4° La rémunération du facteur qui est également de 5 c par 20fs ou fraction de 20fs avec maximum de 0.25 c*